



Attelages et Cavaliers entre Terre et Mer

Isabelle GOUPIL
Présidente de l'association
Attelages et Cavaliers entre Terre et Mer
A
Madame Isabelle ASSIH Maire de Quimper et
Présidente de QBO
Monsieur Alain DECOURCHELLE Maire de
Pluguffan
Madame Armelle HURUGUEN Présidente de la
Commission territoire environnement au conseil
Départemental

Objet:
Projet Voie Verte
Quimper-Pluguffan

Pouldreuzic le 16 décembre 2020

Mesdames, Monsieur,

Je suis Présidente de l'association "*ATELAGES ET CAVALIERS ENTRE TERRE ET MER*" (*ACTM*) forte de 104 adhérents à la dernière Assemblée Générale 2020 et dont le siège social se situe à Pouldreuzic.

Un des buts de notre association consiste en l'amélioration et le développement du balisage des chemins, leur accessibilité et leur protection dans l'Ouest Cornouaille.

Récemment ont paru dans les journaux plusieurs articles concernant l'aménagement du tronçon de l'ancienne voie ferrée Pluguffan - Quimper.

Un paragraphe a retenu mon attention dans lequel la phrase suivante m'a fait bondir.

"La voie sera accessible aux piétons, cyclistes (avec vélos à assistance électrique ou non), trottinettes électriques... Les cavaliers ne seront pas autorisés"

Une fois de plus, face à cette exclusion et cette injustice, un grand nombre de meneurs et de cavaliers réagissent et sont prêts à exprimer leur colère et leur mécontentement par différents moyens.

1°) Pourquoi autoriser les trottinettes et vélos électriques et pas les chevaux?

2°) Je suppose que des échanges ont dû avoir lieu avec les représentants des différents usagers éventuels des voies vertes sur ce projet.

Pourquoi les randonneurs équestres n'ont-ils jamais été conviés pour en débattre?

Les Voies Vertes sont par définition des aménagements partagés par des utilisateurs non motorisés, aux pratiques, aux comportements, aux réactions et aux vitesses différentes. Piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, meneurs et cavaliers, doivent donc partager l'espace en tenant compte de ces différences !

J'ajouterai qu'une voie verte doit restée verte un maximum.

Il ne faut pas oublier qu'un aménagement « aux normes », bien conçu, bien réalisé et bien entretenu, est celui qui facilite son usage par tous.

Je reviens également sur les propos inqualifiables d'un usager vététiste des voies vertes, qui précisant faire "à l'occasion du vélo de course dans les chemins" se permet d'accuser les chevaux d'être la cause de tous les désagréments rencontrés au cours de ses balades dans les chemins.

Il m'arrive souvent de marcher dans des chemins non accessibles aux chevaux et je pourrais faire aussi le même bilan que ce monsieur (chiens en liberté et leurs crottes, divers détritus, vitesse des vélos etc...)

Dans tous les domaines que ce soit vélos, pédestres, rollers... l'incivilité existe et je constate que ce ne sont pas les chevaux les plus critiquables.

Je précise que notre association applique une charte du cavalier et du meneur par respect de la nature et des chemins traversés. Voir notre site: actm.asso

Pour Information

En 2017, suite au projet d'un collectif vélo autour d'un projet de circulation douce sur les anciennes voies de chemin de fer du Pays Bigouden (spécialement pour vélos et pédestres) nous sommes intervenus pour défendre notre droit de balades sur ces Voies Vertes, pour ne pas être les rejetés de ces chemins que nous utilisons depuis tant d'années. Après discussion et concertation, l'Actm a intégré le manifeste pour la création d'une Voie Verte Trans'Cornouaille (manifeste joint)

Je terminerai en vous rappelant que le cheval est autant, et sinon plus qu'un vélo électrique, un moyen de déplacement doux, écologique, alors merci de laisser les randonneurs et leurs chevaux se balader dans leur milieu naturel.

Avec mon équipe responsable des chemins nous souhaitons rencontrer tous les intervenants de ce projet afin d'échanger et solutionner ce malentendu.

Dans l'attente de vous rencontrer, Recevez, Mesdames, Monsieur, mes salutations distinguées

Isabelle GOUPIL
Présidente de l'ACTM

